

Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc

Casablanca, le 19 Mars 2010

**A l'attention de Monsieur Omar Azziman
Président de la Commission Consultative de la régionalisation**

Objet : Réponse à vos questions relatives à la régionalisation élargie

Monsieur le Président,

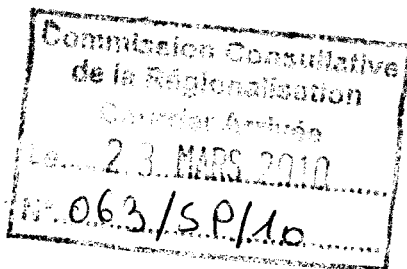
Au nom de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc nous vous remercions pour l'intérêt que vous avez porté à notre association en nous consultant à propos de la régionalisation élargie.

Nous avons le plaisir de vous communiquer en annexe nos réponses aux questions de votre commission.

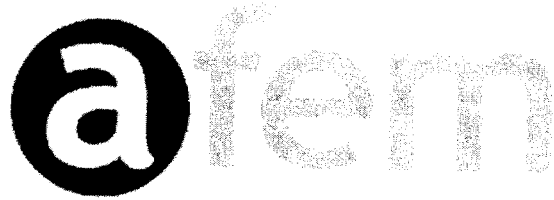
Nous restons à votre entière disposition pour une éventuelle rencontre afin de présenter à votre commission les différentes réalisations de notre association au niveau de nos délégations régionales

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profonde considération.

**Fatima Badraoui Drjssi
Présidente**



AFEM
Résidence Al Amri - Rue 6 Octobre
5ème Etage Appt. 9 et 10 - Casablanca
Tél: 022 39 75 93 - Fax: 022 39 77 36
www.afem.ma



Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc

1- Quelle évaluation donne votre association de la participation du tissu associatif dans le développement régional ?quels enjeux pour cette participation ?et quels sont les points forts et les contraintes de cette participation.

1-a- Evaluation du tissu associatif:

- Les régions sont considérées comme les moteurs du développement économique, et doivent être des « locomotives » dans les projets d'aménagement, de désenclavement et d'investissement.
- La société civile est très peu consultée pour le développement régional
- Le tissu associatif est indispensable pour le développement régional.
- Il est le partenaire incontournable pour toute sensibilisation, mobilisation, information et encadrement de l'opinion publique d'une part, mais également des professionnels regroupés en associations professionnelles.

1-b - Les enjeux :

Les enjeux sont multiples et importants :

- Emergence des spécificités des régions et des avantages comparatifs de chaque région
- Infrastructure adéquate
- Défense des intérêts des professionnels
- Emergence d'une Vision du monde propre, développement durable
- Débat d'idées et pôle de réflexion parallèle
- Banque de données régionale diversifiées, en ressources humaines (Cadre, technicien(ne)s et ouvrier(e)s et ressources naturelles (accès à l'eau, électricité, l'assainissement et télécommunication)
- Banque de propositions

1-c- Les points forts

- Proximité des citoyens qui permettra de véhiculer les concepts pour le développement économique et social de la région
- Connaissance des besoins de la région

- Levier de développement
- Vivier d'investissement
- Pépinière d'incubateurs, technopôle
- Développement de la culture et de la mentalité régionale
- Partenariat international
- Partenariat inter-régions du Maroc
- Activités commerciales, économiques, culturelles...
- Manifestations diverses
- Compétitivité entre les régions

1-d- Les contraintes

- Contraintes structurales : Problèmes des ONG à vocation nationale, dirigiste
- Contraintes professionnelles : Manque d'expérience
- Contraintes financières : Manque de moyens

2- Quelle est l'opinion de l'AFEM quant à cette participation dans le cadre de la réalisation d'une régionalisation élargie ? Quels rôles doivent jouer les associations ? et quelles sont les conditions nécessaires pour mener à bien ces rôles et garantir leurs efficacités ?

2- a- Opinion de l'AFEM :

Cette régionalisation permettra de :

- Donner une impulsion nouvelle à notre cadence de développement économique et social en se basant sur les secteurs émergents et spécifiques de chaque région
- Instaurer la gouvernance idoine et garantir l'organisation administrative,
- Favoriser l'émergence d'entreprises performantes et notamment les entreprises dirigées par des femmes
- Améliorer l'emploi et l'adéquation formation – besoin
- Mettre en évidence le rôle de la femme dans le développement régional
- Offrir une opportunité pour mieux redéfinir les priorités en matière d'appui aux PME et PMI des femmes
- Redistribuer les spécificités de l'entreprise au féminin.

2-b- Rôle des associations

- Rôle d'encadrement
- Rôle de sensibilisation
- Rôle de formation
- Rôle d'intermédiaire
- Rôle de promotion
- Rôle de défense des intérêts
- Rôle de vulgarisation de concepts
- Rôle de partenaire et interlocuteur des pouvoirs publics et privés
- Rôle d'impulsion
- Rôle de pôle de réflexion sur les enjeux et les urgences de la régionalisation, de son impact sur le pays et sur la société
- Accompagnement du processus de la mise en place de la Régionalisation
- Rôle aussi de contribution quant à la législation et à la réglementation
- Promotion de la femme en tant qu'acteur économique et créatrice de richesse

2-c- Conditions pour mener à bien ces rôles :

- Constituer des forces de propositions
- Mettre en place des structures de réflexions permanentes
- Participer aux études et analyses
- Faire partie des groupes de travail complémentaires, multidisciplinaires
- Instaurer des politiques à vocation régionale
- Travailler en étroite collaboration avec des pouvoirs publics coopératifs
- bénéficier d'un soutien de l'état
- Possibilité d'échange d'expérience avec nos partenaires associatifs de l'étranger
- Toute association devrait créer au sein de son entité une commission de recherche et développement, une commission chargée de la documentation
- Créer des sites spécialisés pour chaque Région en interaction avec les associations
- Renforcer la culture politique de participation

- Mettre l'accent sur le rôle dans l'éducation et la formation des citoyens et des électeurs
- Transmettre les valeurs civiques par l'éducation sociale
- La régionalisation élargie est une nouvelle façon de vivre ensemble en partageant les responsabilités du pouvoir ;
- Implication dans les organes économiques de prise de décision dans la région
- L'implication des femmes chefs d'entreprises dépend des moyens mis à leur disposition.

3- Quels sont les outils à renforcer ou mettre en place ?

- La création et gestion des zones à vocation économique
- Une autonomie renforcée au niveau des tribunaux de commerce
- Représentativité élargie du tissu associatif dans les régions
- Développement de la représentativité locale
- Développement de l'autonomie, de la participation locale, la méritocratie, la parité hommes et des femmes,
- L'éthique économique et la qualité de vie des citoyens
- Création d'un cadre de vie attractif pour attirer les populations
- Parité du pouvoir entre les hommes et les femmes
- Actions collectives et partenariat entre trois acteurs : la région, l'entreprise et l'université
- Création d'écoles primaires et secondaires de bon niveau, formation professionnelle
- création des universités avec des cursus spécialisés adaptés à chaque région

4- **Que pense l'AFEM de la participation directe des citoyens dans la vie de la région ? Comment ? à travers quelles approches ?**

- Le citoyen devra apprendre à penser la région comme outil de son propre développement et donc de sa participation et non comme moyen de renfermement sur soi, d'isolement par rapport à l'idée de nation...
- La participation directe du citoyen se fera par la culture citoyenne fondée sur les droits et devoirs d'une part mais aussi, sur les possibilités et opportunités que la régionalisation lui offrira

- Possibilités d'être électeur et éligible : cela renforcera la démocratie régionale et favorisera la mobilisation lors des élections (augmentation du taux de participation)
- La participation du citoyen lui permettra de mieux saisir le sens de la conscience civique, du devoir civique, de la participation politique...
- L'AFEM voit que la femme aura désormais la chance de participer directement à la vie de la Région et que celle-ci ne sera pas soumise à la politique des quotas nationaux, à la centralisation des décisions...
- Les femmes au niveau régional auront l'opportunité de s'impliquer davantage dans le développement de la Région
- Les femmes sauront promouvoir au niveau économique et culturel, leurs spécificités régionales et leur génie créateur.
- Les collectivités locales seront plus proches du terrain et auront une politique économique plus réaliste et l'amélioration de la gouvernance améliorera leur efficacité. Les Régions se construiront autour de métropoles structurées qui se développeront et d'arrière pays qu'elles doteront d'infrastructures routières et autoroutières et équipement (Liaisons de Chemin de fer, Bâtiments Scolaires, Hôpitaux, aéroports) offrant aux entreprises un marché régional, favorable à l'émergence d'un tissu d'entreprises Régionales.